

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 513.549

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Perfectionnements aux porte-plumes à réservoir.

M<sup>lle</sup> ALICE-EDNA WADE résidant en Angleterre.

Demandé le 10 avril 1920, à 15<sup>h</sup> 38<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 4 novembre 1920. — Publié le 17 février 1921.

(Demande de brevet déposée en Angleterre le 12 avril 1919. — Déclaration du déposant.)

La présente invention est relative aux porte-plumes à réservoir, du type dit de « sûreté », c'est-à-dire du type de porte-plume en question où une tige portant la plume peut aller et venir dans le tube ou corps porte-plume, en vue de faire sortir ou rentrer la plume, le mouvement étant obtenu à l'aide d'un manchon ou tube rotatif à fente hélicoïdale à travers laquelle passe une goupille qui est fixée à la tige portant la plume, et dont l'extrémité libre pénètre dans une fente de guidage fixe. Le but de l'invention est d'augmenter la capacité d'encre, de réduire le prix de revient et de rendre plus facile l'assemblage des pièces dont se compose le porte-plume.

D'après l'invention, la partie postérieure du corps du porte-plume est plus courte qu'elle ne l'est ordinairement jusqu'ici, de manière que le manchon ou tube à fente hélicoïdale fait saillie à l'extérieur; le système comprend une petite pièce de raccord qui est filetée extérieurement et qui se visse dans la partie postérieure de corps de porte-plume ci-dessus mentionnée; autrement dit, ce raccord se visse entre la paroi intérieure de la partie du corps en question et le manchon ou tube à fente hélicoïdale, et c'est sur le raccord que se visse la partie principale du corps de porte-plume.

Dans la paroi intérieure de la pièce de rac-

cord (laquelle constitue une enveloppe au manchon ou tube à fente hélicoïdale), on a pratiqué une fente de guide longitudinale dans laquelle pénètre la saillie latérale de la tige portant la plume.

Dans les dessins ci-joints :

Fig. 1 est une coupe longitudinale du nouveau porte-plume à réservoir, type de « sûreté »; la plume est enlevée;

Fig. 2 et 3 représentent des pièces intérieures de l'instrument, en coupes longitudinale et transversale, respectivement;

Fig. 4 représente séparément l'enveloppe.

*a* est le corps principal ou tube de porte-plume; *b* et sa partie postérieure; *c* est le manchon ou tube rotatif dans lequel on a pratiqué la fente hélicoïdale *d*, *e* est une tige qui constitue un prolongement du manchon *c*, et à l'extrémité extérieure de laquelle on a fixé la tête *f*; *g* est une tige qui porte la plume ou bec de plume, et à laquelle est fixée latéralement la goupille *h*.

*i* est une pièce cylindrique ou raccord présentant une fente ou entaille longitudinale *j*; ce raccord est muni d'un filet extérieur *j*<sup>1</sup>, et il constitue une pièce de jonction entre le corps *a* et sa partie postérieure *b*. Le raccord en question *i* est fait de vulcanite (ébonite ou autre matière appropriée, et il constitue une enveloppe au manchon *c*.

Prix du fascicule : 1 franc.

La goupille latérale *h* de la tige *g* qui porte le bec de plume fait saillie à travers la fente hélicoïdale *d* du manchon rotatif *e*, et son extrémité libre pénètre dans la fente de guidage longitudinale *j* du raccord enveloppe fixe *i*.

## RÉSUMÉ.

Un porte-plume à réservoir du type dit de « sûreté », caractérisé par une pièce de raccord qui sert d'enveloppe à un manchon à fente

hélicoïdale: dans ladite pièce de raccord, on a pratiqué une fente de guidage longitudinale, destinée à recevoir l'extrémité de la saillie latérale de la tige qui porte le bec de plume: le raccord est fileté extérieurement et réunit la partie postérieure du corps de porte-plume avec la partie principale de ce corps.

ALICE EDNA WADE.

Par procuration :

BRANDON frères.

Fig.1.

Fig.2.

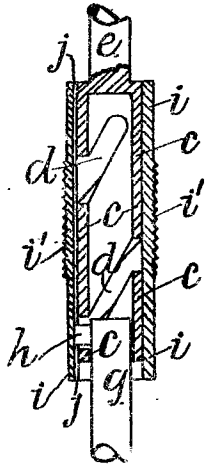


Fig.4.

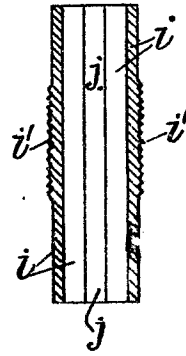


Fig.3.

